

LA FAMEUSE HISTOIRE DES DEUX EGLISES DE SAINTE-CROIX

Qui n'a pas remarqué la curieuse situation de l'église de Sainte-Croix, son implantation au bord de la route, son ouverture sur le carrefour de deux voies, son orientation nord-ouest atypique ?

Et qui n'a jamais fait un tour à l'ancien cimetière pour y voir la fameuse chapelle restaurée en 1990, seul vestige de l'ancienne église, avec son porche agréable autant qu'inattendu et ses inscriptions mystérieuses en façade ?

Mais qui sait pourtant que durant quelques mois, au dix-neuvième siècle finissant, le coeur religieux de Sainte-Croix balançait entre le froid modernisme de l'une et le charme vieillissant de l'autre ?

Cette histoire mérite d'être contée car elle illustre à quel point la Révolution française marquait encore les consciences et les comportements un siècle après son déroulement.

Sainte-Croix perdit son titre de paroisse à la Révolution. Lors du rétablissement du culte par Napoléon 1er, elle ne le retrouva pas. Il n'y avait donc plus de curé au village ; les habitants devaient pour la plupart se rendre à la messe à pied à Romanèche puis, à partir de 1841, à Cordieux ; les enfants avaient à faire l'aller-retour six fois par semaine pour suivre le catéchisme, même en hiver ! Plusieurs pétitions furent signées durant le siècle pour obtenir le retour d'un curé. Tenaces, les habitants refusèrent à deux reprises (1816 et 1838) la construction au lieu-dit "Le Fouilloux" d'une église qui leur aurait été commune avec Romanèche et Cordieux.

Autres temps, moeurs révolues ? En 1833, la bourgeoisie locale regrettait que "l'absence de tout culte religieux ait plongé les habitants de la commune dans un état d'abrutissement contrastant avec celui des autres localités" ... Nous revenons de loin ! En 1874, leurs descendants s'émurent des "dangereuses influences" des "ennemis de la religion" dans le village. De leur point de vue, ils n'avaient pas tort ... En 1878, après une longue période de domination des conseils municipaux par les occupants du château, fut élue une liste "républicaine" (c'est-à-dire se réclamant des acquis de la Révolution) constituée essentiellement de cultivateurs. Curieusement (mais il vaut toujours mieux être plus près du bon Dieu, même républicain, que de ses saints) c'est durant le mandat de ce conseil que Sainte-Croix fut à nouveau érigée en paroisse.

Un curé, Monsieur L. (retenez bien son nom) arriva en 1881. Il se dit "glacé d'effroi" par l'état de l'église. Le bâtiment avait sans doute eu du charme comme en témoignent son beau porche ocre à colonnettes et l'élégante croisée d'ogives de la chapelle. Mais les excès de la période révolutionnaire et les attaques d'un siècle d'inactivité avaient eu raison du pauvre édifice : ses murs en bâti de galets étaient lézardés en bien des endroits ; son clocher, détruit pendant la Révolution, avait été remplacé par un petit campanile en bois peu esthétique ; des gouttières faisaient craindre un effondrement prochain du plafond.

Dès lors, le curé L. n'eut de cesse de lutter pour la construction d'une nouvelle "maison de Dieu". Le maire, Monsieur D. et son équipe, certes soucieux de l'utilisation des deniers publics, mais sans doute pas exempts d'arrière-pensées anticléricales, militèrent plutôt pour une réfection de l'ancienne église.

En 1886, Monsieur L., soutenu par le conseil de fabrique (sorte de conseil paroissial), résurgence de l'ancien conseil municipal "conservateur", organisa une collecte en faveur du projet. Parmi les donateurs, figurait en première place la bourgeoisie locale, mais aussi le Comte et la Comtesse de Paris, l'impératrice Eugénie. Monsieur L. usa beaucoup de sabots, de salive et d'influence pour obtenir également des promesses de journées de charrois et de travail de la part de nombreux villageois. Les sommes recueillies étant conséquentes mais non suffisantes, le curé demanda au conseil municipal de solliciter l'autorisation de construire et une subvention du Ministre des cultes.

En ce siècle politiquement tourmenté par les tentatives de restauration de la royauté, souvent épaulées sinon impulsées par l'Eglise, tout ce qui pouvait ressembler à une manifestation d'indépendance ou d'autorité cléricale échauffait bien vite les esprits de gauche. Monsieur le curé n'aimait guère la République et les républicains et ceux-ci le lui rendirent bien ... Querelles de procédures, lettres anonymes, placards peu amènes occupèrent les communiants et les autres pendant bien des mois. Constatant que sa demande n'avait guère de chances d'aboutir, Monsieur L. décida de faire construire une "maison privée", ce qui le dispensait de l'accord des autorités civiles...

Et c'est sur le Pré de la Nourricière, un terrain situé en bordure de route, donné par la fille de l'ancien maire Monsieur F., que commença en 1887 l'édification d'une "maison" de plan très allongé ...

Monsieur L. donnait beaucoup de sa personne et sa soutane devait peser lourd lorsqu'il remontait le gravier de la Sereine pour combler les fondations. Mais il lui fallait aussi supporter l'acharnement de ses opposants.

Au mois d'octobre, l'agent-voyer de Montluel (c'était la D.D.E. d'alors) lui ordonna de suspendre les travaux sous le prétexte obscur que son terrain serait frappé d'alignement. Le curé y vit la patte de Satan. Il en donna une preuve imparable : à cette époque, ladite route formait devant la future église une courbe que l'agent-voyer avait bien prévu de réduire (ce qui fut fait plus tard) en tirant une ligne droite depuis le mur de la cure jusqu'à la maison Nallet (actuel Restaurant des Chasseurs). Mais, loin de toucher au futur bâtiment, le projet devait en fait seulement en éloigner la route ... Manoeuvre déjouée !

En novembre, l'au-delà s'en mêlait : un nouveau garde-chasse s'était installé à Sainte-Croix, dans une des maisons du haut de la Cassière. Un soir, en rentrant chez lui dans un état que ne nous livrent pas les écrits, il rencontra devant le cimetière une dame dont le visage était couvert d'un grand voile et dont la voix grave semblait venir d'outre-tombe. La personne lui demanda des nouvelles de Mademoiselle C., la fille du châtelain qui était malade. Encore peu au courant des choses de la commune, le garde promit de s'informer et le spectre disparut dans la terre au-dessus du cimetière. Quelques jours après, nouvelle apparition de la dame qui venait en fait de décéder au mois de juin. Celle-ci demanda au garde d'avertir son gendre (le châtelain) que l'argent qu'elle avait donné avant sa mort à la commune pour les réparations de l'ancienne église devait finalement être employé à la construction de la nouvelle ! Mort de peur, le pauvre homme courut voir le curé qui déjoua le stratagème destiné à lui nuire : le "fantôme" était un opposant au projet qui voulait se faire passer pour un partisan. Toutefois on ne réussit jamais à confondre le coquin.

Enfin, la première partie de la "maison" fut achevée en 1888. La même année, grâce à ce qu'on appellerait aujourd'hui une campagne électorale efficace du curé et du conseil de fabrique, la population masculine (rappelons-le) envoyait au conseil municipal une majorité de personnes favorables à la nouvelle église. En tant que mandataire des souscripteurs, le président des fabriciens fit alors don de l'église à la commune. Le nouveau maire, Monsieur F. et ses conseillers acceptèrent évidemment et sollicitèrent l'Etat jusqu'en 1892 pour obtenir enfin les fonds nécessaires à l'achèvement du clocher.

Cette histoire, digne de Clochemerle eut des échos pendant une vingtaine d'années encore.

C'est ainsi qu'un jour d'octobre 1889, Monsieur le curé faillit se casser la jambe en sortant du presbytère : le cantonnier de Montluel avait, par ordre "supérieur", enlevé la terre devant la porte de telle sorte que le seuil s'en trouva soixante centimètres au-dessus du chemin. Monsieur le curé remit la terre. Huit mois plus tard, à sept heures du matin, deux ouvriers municipaux firent une nouvelle "marche" de soixante-dix centimètres. Le curé s'énerva, tempêta et peut-être davantage ... Le chef-cantonnier porta plainte pour outrages. Mais l'un des ouvriers était ivre au moment de la déposition. En octobre 90, l'affaire fut close.

On pourrait aussi parler du procès intenté en 1896 par le nouveau conseil municipal à l'ancien maire "républicain", Monsieur D. (devenu entre-temps maire de Dagneux) pour non-versement d'une promesse de don. La commune fut déboutée de cette action en Conseil d'Etat.

On peut encore sourire de l'épisode de la location du presbytère en 1907. Après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, le Préfet avait ordonné à chaque mairie de mettre en location le presbytère jusqu'ici occupé par le curé à titre gratuit. La municipalité proposa généreusement à celui-ci un loyer de trente francs annuels. La commune étant toujours "travaillée par les ennemis de la religion", un père de famille nombreuse demanda d'occuper le logement moyennant un loyer de 150 francs. La municipalité s'y refusa et, après diverses péripéties, le beau-frère du maire proposa de louer le presbytère pour la même somme puis de le sous-louer au curé. L'arrangement convint et le père de famille s'en alla chercher ailleurs ...

L'ancienne église Saint-Donat fut détruite en 1891 et ses bois et pierres vendus aux enchères (certains d'entre nous ont des boiseries très anciennes dans leur maison ...). C'était un petit bâtiment rectangulaire de 136 mètres carrés éclairé par deux fenêtres et terminé par un chœur très étroit. Sa face latérale sud était ornée d'une chapelle ajoutée peut-être au 15ème siècle. On conserva donc cette annexe à laquelle on accola le porche de l'église détruite.

La nouvelle église fut consacrée le 16 octobre 1892. La place était ornée de guirlandes qui entouraient les armes de l'évêché et les couleurs nationales. Le son de la cloche et les détonations de boîtes annoncèrent l'arrivée de l'évêque de Belley, Monseigneur Luçon. Le maire, Monsieur F., ceint de son écharpe, prononça un bref discours. Pendant une heure, le peuple, suivant les règles de la liturgie, resta en dehors de l'église dont les portes étaient fermées. Ce temps fut rempli par les chants des jeunes filles de la paroisse parées de vêtements blancs.

Après la messe, un banquet réunit au presbytère l'évêque et les membres du clergé, le conseil municipal et le conseil de fabrique (ce qui revenait au même) ainsi que les principaux souscripteurs. A propos de ces derniers, la curiosité vous poussera peut-être, un jour de messe, à chercher leurs traits sous l'image de certains saints représentés sur les vitraux de l'église. Que le bon Dieu vous pardonne cet instant de distraction !

Ainsi peut s'achever la fameuse histoire de la courte coexistence des deux églises de Sainte-Croix.